



**Syndicat
CGT
Renault Cléon**

cgt.renault.cleon@wanadoo.fr
cgt.cleon@renault.com
fax: 01 76 86 78 40

- ARRÊT DE FIN D'ANNÉE.
- CONVOCATION SALARIÉ PEI
- MARCHER DROIT...
- INFO PRATIQUE.

Site CGT Cléon: cgtrenaultcleon.fr

Mardi 5 décembre 2017

Fermeture de fin d'année : les intérimaires à la soupe !!!

1909 intérimaires à Cléon fin octobre, un nouveau record, triste record !!!

La direction a présenté les périodes de fermeture en fin d'année, par secteur. (Voir vos élus pour davantage de précisions).

Beaucoup de travaux, (c'est une bonne chose), jusqu'à 4 semaines d'arrêt dans certains secteurs (Comme l'assemblage MOT R).

Les salariés Renault seront, soit en congés, soit placés dans d'autres secteurs de l'usine, en fonction des congés disponibles et des demandes (à surveiller...)

- **Les intérimaires**, et notamment ceux qui travaillent à l'assemblage du moteur R vont passer de très mauvaises fêtes, le sort que leur réserve la direction, **c'est 1/2 salaire en décembre et 1/2 salaire en janvier !**

- **C'est révoltant que, dans une entreprise comme Renault, des salariés et leurs familles soient mis à la soupe un mois entier !!!**

Les élus CGT ont interpellé le directeur en CE et demandent à la direction de payer ces jours, Renault a largement les moyens. Pour la direction, pas question !!!

Voilà à quoi sert l'utilisation abusive d'intérimaires, pouvoir les virer et ne pas les payer pour toujours davantage engraisser les actionnaires et les dirigeants du Groupe !!!

- Une seule solution :

Que les intérimaires se fassent entendre !!!

Rappel : mise à pied totalement injustifiée pour un salarié de l'entreprise de nettoyage PEI, en attendant son entretien préalable à une éventuelle sanction disciplinaire qui a eu lieu le 28 novembre.

Faouzi a été reçu par sa direction le 28 novembre, plus d'une heure d'entretien pour apprendre que ce qui lui est reproché c'est de « *ne pas respecter ses supérieurs hiérarchiques, de mal parler. Un collègue serait même en arrêt car Faouzy lui aurait mis la pression* »... Ridicule... Ceux qui connaissent ce salarié sont écœurés et en colère. Quant au manque de moyens, sa direction dit «qu'elle n'est pas au courant».

- Les élus CGT ont déjà écrit 5 tracts sur le sujet.
- Les salariés se sont mis en grève 2 fois, et ont informé les responsables de site sur les problèmes qu'ils rencontrent.
- Les élus CGT ont informé la direction de Cléon en CE, en coordination des CHSCT sur la situation...

Mais la direction de PEI dit ne pas être au courant !!!

Même chose sur les problèmes de salaires : pas au courant... Alors que Faouzi remonte le problème depuis des mois...

La direction de PEI a néanmoins affirmé qu'elle allait régler les problèmes de salaire et «pourrait» payer les jours de mise à pied *(Nous avons décidé de reporter la collecte en attendant)*



Rassemblement en soutien à Faouzi devant l'agence PEI

Suite à l'entretien, la direction a entre 48h et un mois pour prendre sa décision.

Nous avons appris que la direction générale de PEI tente à nouveau de mettre la pression pour obtenir la démission de Faouzi : **attention, ça commence à chauffer, ce genre de méthode ne passe pas...**

Soutien total des salariés de la fonderie à Faouzi

304 salariés de la fonderie ont signé la pétition suivante, donc pratiquement tous les salariés...

**PETITION CONTRE LA SANCTION INFLIGÉE
À FAOUZI MEDDOURI, SALARIÉ DE PEI.**

Les salariés de la fonderie vous demandent de revenir sur votre décision de sanctionner Mr Meddouri Faouzy d'une mise à pied à titre conservatoire, totalement injustifiée et de ne pas le sanctionner lors de l'entretien préalable du 28 novembre.

Mr Meddouri a toujours fait son travail correctement, avec les moyens dont il dispose, et est un salarié sympathique, calme et agréable.

Les salariés de la fonderie attestent également que les salariés de PEI n'ont pas les moyens nécessaires pour effectuer leur travail dans de bonnes conditions, sujet abordé à de multiples reprises.

Les élus CGT interpellent à nouveau le directeur de Cléon en CE le 29 novembre sur la situation des salariés de PEI.

Les élus CGT lui ont rappelé que ce qu'il se passait chez PEI n'était pas normal, problèmes de management, pressions, manque de moyens... et qu'il avait une responsabilité au niveau des droits individuels des salariés travaillant sur le site.

Notre directeur dit : *«qu'il n'est pas satisfait de la prestation et qu'il va recevoir la direction de PEI, qu'il a déjà mis des moyens financiers supplémentaires et que ça se dégrade à nouveau. Qu'il prend note de nos remarques mais que ce n'est pas au directeur de Cléon de régler les problèmes de management chez PEI».*

La direction devrait commencer par balayer devant sa porte...

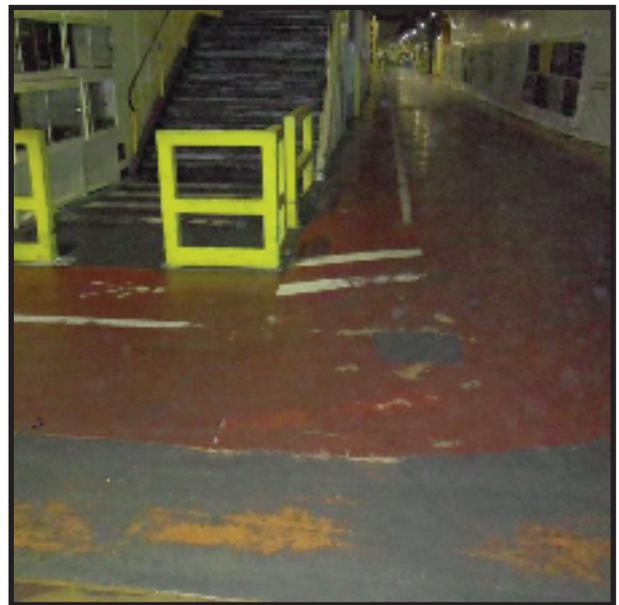
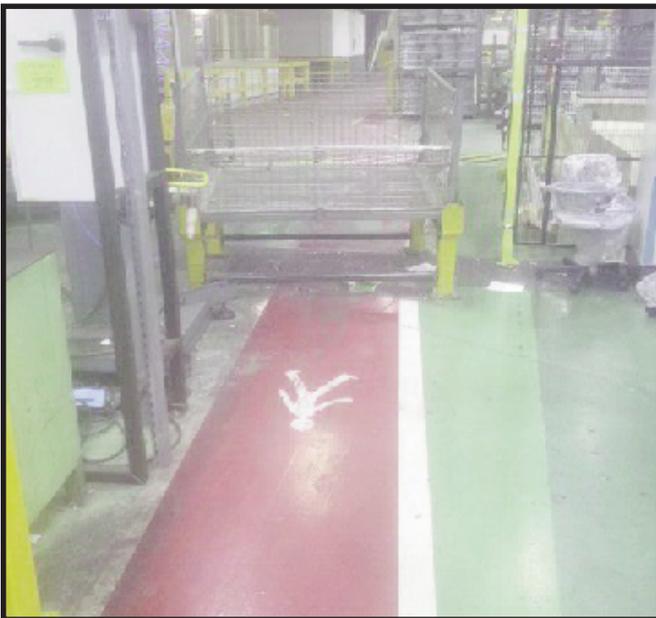
De plus en plus de salariés nous disent avoir été convoqués et sanctionnés pour, par exemple, «avoir traversé une allée en dehors des passages piétons».

C'est d'ailleurs souvent le directeur lui-même qui s'y colle, interpellations, photographie de la carte Renault, menottes (*heu non pas encore...*).

Attention, la CGT n'incite pas les salariés à traverser à côté de passages piétons, soyons clairs, mais là il y a de l'abus.

Les élus ont fait un petit recensement, rapide, des passages piétons. Et bien, le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il y a du boulot «pour la direction».

- Il y a de tout, des dizaines de passages effacés, ou absents, d'autres qui se terminent le long d'un mur, ou qui sont coupés par une barrière, où même coupés par des supports TM fixés au sol...



Nous en avons «un paquet» comme ça.

Il faut que la direction revienne à la raison et fasse le nécessaire pour que les salariés circulent en sécurité au lieu de les sanctionner !!!

Info pratique : semelles orthopédiques, le saviez-vous ?

Les salariés ont droit à une paire de semelle orthopédique par an, remboursée par la direction.

La procédure est simple, il suffit de prendre rendez-vous au service médical et de choisir un podologue.

Le service médical vous guidera pour le reste de la procédure. C'est toujours bon à savoir...